



SEPTEMBRE 2021 #8

Afin d'optimiser la lecture des images et du contenu des lettres d'informations du CDG86, nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox.

Le CDG86, à vos côtés



A l'attention des Maires et Secrétaires de mairie

RAPPEL - A VOS AGENDAS !

Des réunions sont organisées du 5 au 8 octobre 2021 sur l'ensemble du territoire de la Vienne pour vous rencontrer et échanger ensemble :

- mardi 5 octobre à 8h30 à Loudun (siège de la communauté de Communes)
- mardi 5 octobre à 14h à Châtelleraut (salle Camille Pagé)
- jeudi 7 octobre à 8h30 à Saint-Maurice-La-Clouère (salle des fêtes)
- jeudi 7 octobre à 14h à Montmorillon (espace Gartempe)
- vendredi 8 octobre à 8h30 à Chasseneuil-du-Poitou (CDG86)

Au programme :

- >> Introduction : Missions du CDG86.
- >> Santé et l'environnement au travail : Médecine préventive, Prévention, Maintien dans l'emploi et Qualité de Vie au Travail.
- >> Dispositif de signalement.

S'inscrire à la réunion de son choix

Schéma Régional de Coordination, de Mutualisation et de Spécialisation

Les 12 Centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Nouvelle-Aquitaine ont adopté leur **Schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation (SRCMS)** qui a pris effet au 1er juillet 2021.

Ce schéma acte le fonctionnement de services ou d'actions mutualisés parmi lesquels figurent un observatoire régional de l'emploi et de la fonction publique territoriale et des **services mutualisés de veille juridique, de production documentaire et expertise RH** ou encore **un service mutualisé concours et examens professionnels**.

Le Comité Stratégique et d'Orientation regroupant l'ensemble des 12 présidentes/présidents et des 12 directrices/directeurs généraux s'est réuni pour la première fois le 22 septembre à Bordeaux.



Il a retenu, entre autres, comme objectifs prioritaires de travail, pour les mois à venir, les domaines des **élections professionnelles**, de la **protection sociale complémentaire** et des **dispositifs de signalements**.



COVID 19 : les modalités de prise en charge des agents vulnérables

À partir du 27 septembre 2021, une nouvelle liste de critères permettant de définir les personnes vulnérables susceptibles de développer des formes graves de la COVID-19 est applicable.

[En lire plus](#)

Agents publics souhaitant encadrer les volontaires du service national universel

L'ordonnance n°2021-1159 du 8 septembre 2021 permet aux agents souhaitant encadrer un jeune volontaire du Service national universel de bénéficier d'un congé avec traitement de deux mois.

Ce congé est accordé sous réserve des nécessités de service pour une durée inférieure ou égale à soixante jours sur une période de douze mois consécutifs.

Cette ordonnance ajoute un alinéa à l'article 57 (13°) de la loi du 26 janvier 1984 modifiée.

[>> Lire l'ordonnance](#)



[En savoir plus](#)

Conseil en Organisation



Protocole temps de travail

[En savoir plus sur le protocole temps de travail](#)



40 agents de Valence en Poitou ont été à l'écoute d'explications réglementaires sur le protocole temps de travail sous un format de quiz interactif proposé par le CDG86 !
Merci aux agents qui ont été participatifs et aux élus satisfaits du concept proposé sur les deux ateliers réalisés en septembre.

[En savoir plus sur le Conseil en Organisation proposé par le CDG86](#)

Promotion de l'Emploi

Formation par alternance "agents administratifs polyvalents de remplacement"

La 17ème session de formation par alternance des 15 agents administratifs polyvalents de remplacement (secrétaires de mairie) a démarré le 16 septembre.

Sur **190 CV et lettres de motivation** reçues, **42 candidats** ont passé des **tests** de sélection, **15 stagiaires** ont été retenus et seront formés pendant ces prochains 3 mois qui seront très denses.

Cette formation est mise en place par le CDG86 pour répondre aux besoins des collectivités en matière de remplacement des personnels administratifs en leur proposant des candidats opérationnels immédiatement via le Service Public de l'Emploi Temporaire du CDG86.



Mobilités et Parcours Professionnels

MOBILITES ET PARCOURS PROFESSIONNELS

Un nouveau service à votre écoute pour valoriser les parcours professionnels



www.cdg86.fr



Un service au plus près de vos besoins

Découvrez le **plaquette de présentation du service** Mobilités et Parcours Professionnels du CDG86 sur :

- ce service, qu'est-ce que c'est ?
- les missions qui le composent : l'apprentissage, la mobilité, le droit à la formation

Découvrir les missions du service "Mobilités et Parcours Professionnels" en ligne sur le site, et prendre connaissance de la plaquette

Apprentissage : réunions d'informations et d'échanges

Le service Mobilités et Parcours Professionnels a proposé aux nouveaux maîtres d'apprentissage de les accompagner dans leur nouvelle fonction lors de **journées d'informations et d'échanges** les 27 ou 28 septembre 2021 sur la thématique suivante : "Quel est le rôle du maître d'apprentissage ?".



En savoir plus sur l'accompagnement du CDG86 en apprentissage

Instances médicales



Avis du comité médical

Nous informons les collectivités et établissements publics que les avis rendus par le comité médical leur sont transmis uniquement par courrier dès la réception des signatures du Président ou du Secrétaire du Comité Médical.

***Votre CDG, assembleur de solutions RH
sur le territoire***



Centre de Gestion de la fonction
publique territoriale de la Vienne
Téléport 1 - Avenue du Futuroscope -
Arobase 1
CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU
86962 FUTUROSCOPE Cedex
05 49 49 12 10
contact@cdg86.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CDG86.

[Se désinscrire](#)

© 2020 CDG86